

Les contrats transfrontières conclus par les consommateurs au sein de l'Union Européenne

PREMIÈRE PARTIE : LA PERSISTANCE DES FRONTIÈRES JURIDIQUES ET JUDICIAIRES

TITRE I - Les règles de droit international privé applicables aux contrats de consommation transfrontières

Chapitre I - Les conflits de juridictions, de la Convention de Bruxelles au règlement communautaire

Chapitre II - Les conflits de lois : La Convention de Rome

Chapitre III - La reconnaissance et l'exécution des décisions judiciaires

TITRE II - Les moyens de faciliter l'accès du consommateur transfrontière à la justice

Chapitre I - La simplification des procédures judiciaires

Chapitre II - L'aide juridique et judiciaire

Chapitre III - L'action transfrontière des associations de consommateurs

Chapitre IV - L'assurance de protection juridique

DEUXIÈME PARTIE : LA CREATION D'UN ESPACE JURIDIQUE EUROPEEN DE CONSOMMATION

TITRE I - L'harmonisation du droit de la consommation par le droit communautaire

Chapitre I - L'émergence progressive d'une politique communautaire de la consommation

Chapitre II - La base juridique et les instruments communautaires pour une politique de la consommation

Chapitre III - L'harmonisation du droit substantiel de la consommation

Chapitre IV - Vers une harmonisation du droit procédural des litiges de consommation

Chapitre V - La justification des actions communautaires au regard du principe de subsidiarité

TITRE II - Le développement des modes alternatifs de règlement des litiges

Chapitre I - La médiation et la conciliation

Chapitre II - L'arbitrage

Chapitre III - L'appui communautaire au développement des modes alternatifs de règlement des litiges